

Alain Paquet

Sociétaire

Montréal

BUREAU

514.871.5399

apaquet@millerthomson.com



Secteurs et Expertises

EXPERTISE

Litige commercial

Biographie

ADMISSION AU BARREAU

Québec, 2020

FORMATION

- Baccalauréat en droit (LL. B.), Université de Montréal, 2016-2019
- Diplôme de 2e cycle en expertise comptable, Concentration CPA, auditeur, Université de Sherbrooke, 2014-2015
- Baccalauréat en administration des affaires (B.A.A.), Concentration comptabilité, CPA, Université de Sherbrooke, 2011-2014

LANGUES

Anglais, Français

Alain Paquet exerce principalement dans le domaine du litige civil et commercial. Il offre à ses clients des conseils et une représentation juridiques de qualité supérieure. Son expertise couvre divers domaines, notamment le droit de la faillite, les litiges fiscaux et le droit pénal. Grâce à son expérience devant divers tribunaux, Alain est activement impliqué dans toutes les étapes des procédures judiciaires, ce qui lui permet de rester à jour des évolutions légales et jurisprudentielles.

Diplômé en droit de l'Université de Montréal, Alain a également terminé des études supérieures en comptabilité à l'Université de Sherbrooke. Cette double formation en droit et en administration des affaires, combinée à sa spécialisation en comptabilité, renforce ses compétences en analyse et en résolution de problèmes, faisant de lui un atout précieux pour ses clients.

Reconnu pour son dévouement et son engagement à fournir une représentation rigoureuse, Alain se distingue par sa capacité à gérer des dossiers complexes dans ses domaines de prédilection. Ses compétences variées, en particulier dans les domaines de la faillite et du droit fiscal, lui permettent de garantir un suivi complet et une approche personnalisée pour chacun de ses clients.

Engagement

Mandats importants

- Représentations des clients dans toutes les étapes d'un dossier en matière de litige civil et commercial. Rédaction de lettres et de procédures, recherche jurisprudentielle, préparation de plans d'argumentation, représentations devant les Tribunaux à toutes les étapes d'un dossier, tant pour les demandes en cours d'instance que pour les procès aux mérites.
- Procédures extraordinaires : Ordonnances de sauvegardes, saisies avant jugement, injonction interlocutoire provisoire et interlocutoire.

Engagement communautaire

- Clinique juridique HocheLégal – Juristes bénévoles, 2023
- Participer à des consultations juridiques avec les citoyens